ANNEXE 2

ORIGINAL

Liste des personnes habilitées par le président de la Communauté de Communes de Forez-Est à la gestion et à l'utilisation des données cartographiques numériques relatives aux servitudes d'utilité publique correspondant au scénario de référence majorant (dites SUP1) des canalisations de transport de matières dangereuses soumises à l'article R.555-30 b) du code de l'environnement.

Lors d'un changement de personnes habilitées, la Collectivité s'engage immédiatement à mettre à jour l'annexe 2 qu'elle communiquera de suite par mail à la DDT de la Loire à l'adresse suivante : ddt-sap-mig-mission-sig@loire.gouv.fr

Ces personnes sont les suivantes au 20 Mars 2026 *(à mettre à jour lorsque modification des noms de personnes):*

- GACHET Agnès *Service / Fonction*
- BERLAND Axel *Service / Fonction*
- BERTHAIL Marie-Laure *Service / Fonction*
- CHAUFAUD Julie *Service / Fonction*
- BONNEFOY Elisabeth *Service / Fonction*
- PREVOST Christèle *Service / Fonction*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20261009-354-2026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2026